



# UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE PIÉGEUSE

**L'infra a réuni un Groupe de travail, le 30 septembre pour présenter son nouvel arsenal technologique.**

**Ce projet dit « NOMADE » propose toute une série d'appareils pour rendre les cheminots encore plus mobiles, plus malléables sur la réglementation, plus responsables en cas d'accident.**

**La direction va développer ces outils pour accompagner la réforme du ferroviaire.**

## Positions de la délégation CGT lors du groupe de travail :

Si Brétigny a été un évènement marquant pour l'ensemble des cheminots, les décisions prises par la direction après le terrible accident de juillet 2013 ne sont pas à la hauteur des défaillances du système ferroviaire. Les responsables de la situation catastrophique et quotidienne de la production n'ont, à aucun moment, répondu aux 24 exigences portées par la CGT lors des deux réunions de l'observatoire sécurité mises en place après l'accident. Pour la CGT, le programme très médiatique « Vigirail » ne rompt pas les liens avec la politique de casse de nos organisations de travail, bien au contraire. C'est un véritable plan qui s'intègre dans les projections de productivité et de sous-traitance lisible dans la réforme du ferroviaire que la CGT combat.

Parmi les 6 points que constituent VIGIRAIL, le 3ème a pour objectif l'amélioration de la traçabilité de la surveillance des installations. Dans ce cadre, le projet NOMADE n'est seulement qu'un outil de communication. Il se résume en la dotation des équipes (voies, SE, SM & Caténaires) de téléphones ou de tablettes PC, reliés par réseaux informatiques à toutes les applications existantes ou à venir.

La direction de l'infrastructure s'essaye à vendre ses smartphones ou ses tablettes en s'appuyant sur l'expérimentation en cours dans quelques établissements en ne visant que l'avis d'utilisateurs. Elle présente aux agents de façon très idyllique un outil moderne mis à leur disposition pour le travail et utilisable aussi à des fins privées. Sans révéler l'étendue véritable des conséquences de cette dotation, l'expérimentation ne cherche qu'à valider un projet qui ne remet pas en cause, le manque d'effectifs et les plans de maintenance qui sont les premières réalités d'une situation catastrophique en termes de sécurité des installations et des chantiers.

**Le coût de ce projet est annoncé aujourd'hui à hauteur de 35 millions d'euros, sans intégrer les 13 500 abonnements de téléphonie mobile annoncés, le stockage des informations et la surveillance du système.**

Dans les échanges, où une fois de plus, la délégation CFDT est restée muette, la direction a cherché comme à son habitude à limiter les débats à une simple rencontre technique pour éviter les fâcheuses questions politiques de la délégation CGT.

Sur le manque de moyens humains et matériels, sur la maîtrise de nos métiers, sur l'étendue des parcours, sur les besoins de connaissances des installations, sur la connaissance des infrastructures, un téléphone même en état de fonctionnement ne résoudra rien. Pire, la panne d'un portable pourrait s'avérer être catastrophique par le manque de connaissances du contenu de la mémoire du téléphone.

Pour tous les agents des Unités d'Affectation jusqu'aux directions d'établissements, Nomade est une solution technologique qui ne correspond pas aux réalités. Ce projet impose une connexion permanente des agents avec le travail et pourrait permettre la géolocalisation. Si la direction assure que la connaissance géographique des portables est à la seule demande des utilisateurs par un simple clic, les craintes de dévoyer l'ensemble des possibilités technologiques des portables n'ont pas été levées.

Toute l'ambiguïté d'une charte d'utilisateur est aussi très prometteuse d'un déploiement quasi obligatoire pour les agents. En appâtant les agents avec la mise à disposition de ces téléphones par une gratuité d'utilisation personnelle, la direction veut imposer une charte en échange de l'appareil.

**La CGT a rappelé à la direction que tout outil de travail nécessite un texte réglementaire pour cadrer l'utilisation mais sûrement pas d'une charte qui responsabilise le salarié en lieu et place de l'employeur.**

Visiblement entendu sur ce point, le président de la CFHSCCT a annoncé en séance qu'un texte pourrait voir le jour.

Nos interventions ont aussi permis de découvrir que l'Infra envisage via ce projet de stocker toutes les informations issues des actions de maintenance dans un site informatique labélisé qui serait exploitable par la justice pour toute requête.

Les rentrées d'information sur tous les logiciels liés à la maintenance seront donc envoyés sur le site et normalement non accessible aux corrections.

**Si dans la déclaration liminaire la CGT s'est positionné clairement sur l'apport des nouvelles technologies, Nomade est un projet qui responsabilise les utilisateurs sur l'état des infrastructures, y compris sur le plan législatif.**

**Pour la CGT, ce ne seront jamais des lampistes qui seront coupables des conséquences budgétaires qui aujourd'hui sont responsables de l'état des infrastructures.**

Sans financement durable, la réforme du ferroviaire ne changera rien et un portable encore moins !

A la demande de la CGT, un prochain groupe de travail, permettra de faire un état d'avancement de ce projet et avoir des éléments sur les questions CGT aujourd'hui sans réponse.

